



## GRAND PRIX DE CHEVERNY

**Samedi 2 et Dimanche 3 JUILLET 2022**

GOLF DU CHATEAU DE CHEVERNY

LA ROUSSELIERE

41 700 CHEVERNY

Téléphone : 02.54.79.24.70 – Mail : [contact@golf-cheverny.com](mailto:contact@golf-cheverny.com)

[www.golf-cheverny.com](http://www.golf-cheverny.com)

 **Le protocole sanitaire en vigueur sera appliqué** 

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.*

*Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.*

#### 1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2. Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2022. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. **Épreuve non-fumeurs.**

#### 2- FORME DE JEU

**Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour** - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames :

index inférieur à 18

Départs marques bleues

Une série Messieurs :

index inférieur à 12.4

Départs marques blanches

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	Dont Dames minimum	Dont wild cards maximum
<b>144</b>	<b>33</b>	<b>14</b>

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2022 (Cahier des charges des Grands Prix 1.2.1-4 §7).

**Note 1 :** La Ligue du Centre-Val de Loire dispose de wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

**Note 2 :** L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **vendredi 17 juin 2022**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

**Départage :** Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la ffgolf.

**Départs :** Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2022.

#### 3- INSCRIPTIONS

Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement **jusqu'au vendredi 17 Juin 2022 à 12h**, seront adressés à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.

Droits d'engagement : (journée d'entraînement comprise)

- Adultes 80 Euros (30 € pour les membres du club)
- Joueurs de 18 ans ou moins (nés en 2004 ou après) 40 Euros (20 € pour les membres du club)

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* avant le **mercredi 22 Juin 2022**.

**Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.**

#### **4- JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT**

La journée d'entraînement est prévue le vendredi 1<sup>er</sup> Juillet, sur réservation des départs au Golf.

#### **5- REMISE DES PRIX**

Dimanche 3 Juillet 2022, 30 minutes après la fin de la compétition et suivie d'un cocktail.

Classement en brut uniquement.

Trophée aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> des classements Généraux Hommes et Dames.

#### **6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE**

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel